

Mr Taillandier Eric
Les Vieilles tuiles route d'Orléans
45510 Tigy

Madame Roselyne BACHELOT - NARQUIN
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
8, avenue de Ségur
75700-Paris

Objet : Grève de la faim de 15 jours

Aide d'urgence pour les personnes malades, les handicapés, les retraités et les familles confrontées à la précarité et à la pauvreté et l'exclusion totale qui en découle.

Lettre ouverte

Tigy le 6 Mai 2008,

Madame la Ministre,

Je suis atteint de la maladie de Buerger, je suis dans l'attente d'un diagnostic sur une maladie d'ordre rhumatologique et je prends un lourd traitement.

J'ai entamé un grève de la faim le 13 Avril 2008 afin d'interpeller Monsieur Sarkozy et le gouvernement dont vous faites partie du quotidien que vivent les personnes malades, les handicapés, les retraités et les familles confrontées à la précarité et à la pauvreté et l'exclusion totale qui en découle.

J'ai cessé officiellement cette grève de la faim le 27 Avril à minuit car moi, je suis à l'écoute de mon corps.

Pour Information : 45 litres d'eau consommée, 56 kg pour 1 mètre 82.

J'ai déjà adressé une première lettre au Président de la République dont l'unique réponse a été donnée par la préfecture de ma région !! Aurai-je dû écrire au préfet de ma région ? Notre président habite-t-il à Orléans ?

Dois-je donc faire de nouveau une deuxième grève de la faim ? Oui, je vous en informerai de la date très rapidement.

Vous n'êtes pas sans savoir les conséquences d'un tel geste sur ma santé.

Combien de grèves de la faim, de grèves de soins va-t-il falloir pour que nous soyons enfin écoutés et que des solutions nous soient proposées.

Je déplore qu'en tant que ministre d'état, ministre de la santé vous ne soyez pas à l'écoute des malades, de tous les citoyens Français qui se mobilisent chaque jour. Il est inutile de m'envoyer une lettre type avec l'explication de ces franchises.

En toute franchise, je connais très bien le sujet et nous attendons de vous que ces franchises et participations forfaitaires soient retirées car elles pénalisent gravement les personnes en ALD et toute personne ayant besoin de soins.

Nous n'avons point besoin d'être responsabilisés. Je suis atteint par une affection chronique et quand je vous ai entendu au Grand Jury RTL le 13 Avril (le lendemain des manifestations nationales contre les franchises médicales), et je ne citerai que cette phrase « on ne reste pas en ALD toute sa vie ».

Avez-vous pensé aux diabétiques, aux personnes atteintes du V.I.H, la liste étant longue je m'arrêterai là. Les malades ont très mal pris vos propos déplacés et tant que ministre de la santé, des excuses publiques seraient vraiment le minimum à faire de votre part.

Les malades, les handicapés, les retraités, les personnes dans la précarité vous ont lancé un appel en manifestant leur colère lors de rassemblements dans la rue, et cela partout en France. A ce jour, aucune avancée, rien de proposé et une indifférence et mépris total est perçu par les Français.

Je vous rappelle que ces personnes ont mal, souffrent et sont chaque jour qui passe de plus en plus désespérées .Comment pouvez-vous rester indifférent face à la misère que ces personnes vivent chaque jour.

Notre pouvoir d'achat, la montée du prix des énergies, de l'alimentation, du PAIN ! , les réformes en cours sur l'assurance maladie et le désengagement de l'état sur ce sujet, font que nous sommes en grande difficulté.

Nous seront bientôt à la rue, non plus pour manifester mais simplement car nous ne pouvons plus subvenir à nos besoins vitaux.

Manger et avoir une alimentation correcte fait partie de notre traitement et ne pas pouvoir le faire contribue à la détérioration de notre état de santé et cela engendre de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie

Les relances des contentieux , services de recouvrements , huissiers , trésor public engendrent un stress préjudiciable sur la santé d'où une détérioration de celle-ci et à la clé de grosses dépenses supplémentaires au niveau des comptes de l'assurance maladie.

Je vous demande ainsi de travailler sur ces mesures d'urgence suivantes :

-Une loi concernant des prix préférentiels sur les prix de l'électricité, du gaz, de toutes les énergies dont nous avons besoin dans nos foyers concernant les personnes malades et qu'ils soient relatifs à la perte de revenus suite à celle-ci, ainsi que les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité .

-Une loi afin que l'état, les sociétés de recouvrements soient dans l'obligation de suspendre leurs poursuites dans l'attente (s'il y a) d'une amélioration sur le plan médical, puis financier concernant les personnes malades, les handicapés, les retraités et les personnes en situation de précarité.

Il faut cesser le harcèlement ! Cela est capital et indispensable pour notre santé, indispensable car nous sommes des personnes à part entière.

Je vous demande le retrait des franchises médicales car ces mesures injustes pénalisent les personnes malades . Au prétexte de « responsabiliser » les malades, puis maintenant de financer la maladie d' Alzheimer , les soins palliatifs (en taxant en priorité les patients les plus fragiles et dépendants), le gouvernement a choisi de mettre à mal encore une fois le principe d' assurance-maladie solidaire hérité du pacte de 1945

Et de nombreux Français découvrent aujourd'hui, bien tardivement, la question des franchises sur les soins, qui met en difficulté de nombreuses personnes âgées, invalides, atteintes d'affections de longue durée, mais aussi de plus en plus de personnes et de familles à faibles revenus qui ne peuvent déjà plus faire face aux dépenses de santé et ne se soignent plus qu'en repoussant à plus tard leurs démarches de soins.

Je me permet de vous rappeler que le premier principe de base de notre sécurité sociale était :
De cotiser selon ses moyens pour voir ses soins remboursés selon ces besoins

J'insiste sur le caractère urgent de ces demandes .Nous ne pouvons plus attendre .Je suis très déterminé et attends de votre part des propositions concrètes et point de lettre type .

Ces mesures nous permettront de pouvoir vivre dans la dignité et d'éviter une catastrophe sanitaire et sociale à l'échelle du pays .

Je vous prie d'agréer, Madame la ministre , l'expression de mes salutations distinguées

Eric Taillandier

Collectif National Les Malades Solidaires
Vivre ensemble dans la dignité